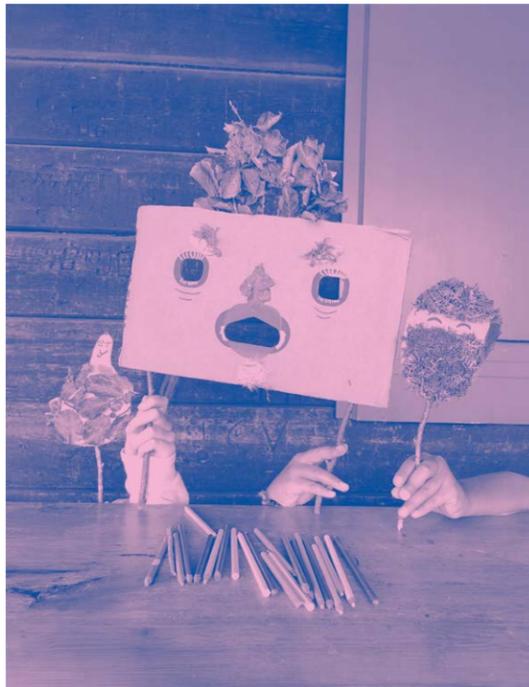


# FASL Rapport annuel 2023



# Table des matières

2023, un retour à une forme de normalité précaire	4
Remerciements	6
Mission	7
Conseil de fondation	8
Organigramme	9
Liste des lieux d'animation et carte des quartiers	10
Les indicateurs : présentation, commentaire et chiffres 2023	12
Aperçu des faits marquants de l'année écoulée	18
Quelques projets et événements impliquant directement ou indirectement la FASL	22
Homo Addictus. Promotion et prévention de la santé dans l'animation socioculturelle lausannoise	24
Lausanne sur Mer et ses activités sportives durant la période estivale	26
La culture du jeu vidéo à l'honneur grâce au Game	29
Places au soleil amène la Culture au coeur des quartiers durant la période estivale	30
L'implication de la FASL dans le dispositif de la Fête de la musique	31
Un collectif de jeunes se mobilise pour le quartier de Bellevaux	32
Le quartier de la Bourdonnette célèbre ses cinquante ans	34
Un demi siècle d'histoire fêté par la Maison de quartier du Désert	35
La FASL dit adieu à la gestion du Centre de quartier des Bossons Plaines du Loup	36
Troisième édition de la fête de quartier Ô Vallon	37
Entrer dans l'îlot, un cycle culturel ambitieux dans le quartier des Faverges	38
Création de la Plateforme des associations	39
Finances – un retour à l'équilibre atteint	42
Bilan	44
Compte de résultat	46
Recherches de fonds	50
Ressources humaines	52
Indicateurs RH	53
Rapport de l'organe de révision	54



# 2023, un retour à une forme de normalité précaire

Pour la première fois depuis 2020, les équipes de la FASL ont pu travailler sans entraves, grâce à la fin des mesures de restrictions sanitaires. Finies les fermetures temporaires, terminées les restrictions liées à l'âge. Le sens de l'animation reprend ses droits: proposer des lieux ouverts à toutes et à tous, sans distinction de genre, d'origine, ni d'âge, et œuvrer au vivre ensemble au cœur des quartiers lausannois.

Mais cette pandémie aura laissé de profonds stigmates dans les différentes strates de notre société – dont nous n'avons pas fini de mesurer l'ampleur –, à commencer par l'économie et son lot de dommages collatéraux. Avec une reprise presque frénétique de l'activité économique, le retour à une forme de normalité est suivi d'une inflation brutale dont les premières personnes à en subir les conséquences sont celles-là même qui vivaient *déjà* dans la précarité. A cet égard, le souvenir des files d'attente occasionnées par les distributions alimentaires durant la pandémie est encore bien présent, attestant de la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouve une partie importante de la population suisse. L'image d'Epinal d'une Suisse riche et prospère est écornée. La précarité est une réalité pour 8.7% des Suisse-esses qui vivent sous le seuil de pauvreté, et elle augmente, selon l'Observatoire de la précarité de la Haute école de travail social de Lausanne. Autre chiffre qui devrait faire réfléchir au moment où le système redémarre: 52% des familles suisses rencontrent des difficultés à finir le mois, selon Pro Familia (Baromètre suisse des familles 2024). Le « monde d'après » paraît décidément bien loin.

Quid de la santé psychique au sortir de la pandémie? Le souvenir des personnes âgées esseulées au nom d'une sécurité sanitaire sans précédent est là aussi bien présent. Quant à l'isolement généré par les restrictions sanitaires, il a laissé une jeunesse profondément déstabilisée.

Face à la précarité, face à l'isolement, face au malaise psychique des jeunes comme des aîné-es, face aux velléités de changement social, l'animation socioculturelle se propose aujourd'hui plus que jamais comme une ressource, un remède à la confusion ambiante. L'animateur-riche est bien souvent la première figure vers laquelle on peut se tourner au sein du quartier. Le centre ou la maison de quartier s'affirment comme des lieux ressources où trouver de l'aide, du réconfort et une vie sociale riche, parfois festive, sans lien marchand, ce dont témoignent les chiffres et projets présentés dans ce rapport annuel. La synthèse de ces différentes réalisations montre pour partie le travail accompli en 2023, au travers d'initiatives différentes, mais traversées par des valeurs communes, constitutives de l'animation socioculturelle. Des activités qui ont œuvré à réunir et rassembler les Lausannois-es sous le prisme d'une vie résolument collective et solidaire. Ce à quoi continuera de travailler la FASL dans les années à venir.



# Remerciements

Chaque année, la FASL collabore avec un très grand nombre de personnes et institutions dans l'accomplissement de sa mission. La diversité des acteur·rices de l'animation socioculturelle est l'une des clefs de sa richesse. Ce 29<sup>e</sup> rapport annuel est une fois encore l'occasion de leur rendre hommage.

En 2023, et comme chaque année, la FASL a pu accomplir sa mission grâce à la dotation qui lui est allouée par la Ville de Lausanne. Que la Municipalité et le Conseil communal soient ici tous deux chaleureusement remerciés pour leur soutien, essentiel au fonctionnement de la fondation.

L'animation socioculturelle lausannoise, ce sont également quantité de partenaires qui, par leurs dons, permettent la matérialisation de nombreuses idées au sein des dix-sept quartiers dans lesquels la fondation est active. La gratitude de la FASL va à l'ensemble des institutions qui la soutiennent chaque année et sans lesquelles une quantité importante de projets ne pourraient tout simplement pas voir le jour.

Mais si les finances sont essentielles à son fonctionnement, l'animation est avant tout une affaire humaine. À cet égard, la FASL tient à souligner le travail considérable qui est abattu chaque année par son personnel, et saisit cette occasion pour adresser ses très vifs et chaleureux remerciements à l'ensemble de ses collaborateurs et collaboratrices pour la qualité de leur travail, et l'engagement irréprochable dont ils et elles font preuve au quotidien dans l'exécution de leur mission.

Que ce soit lors d'événements organisés dans les quartiers, ou dans le cadre de projets de plus grande envergure, les très nombreuses animations de l'année 2023 ont en outre été possibles grâce au concours des musicien·nes, comédien·nes, chanteur·euses, sportif·ives, militant·es et autres intervenant·es grâce auxquelles des collaborations ont été mises sur pied tout au long de l'année. Leur participation aux projets et manifestations de la FASL est une source d'enrichissement pour les habitant·es et les professionnel·les, participation à laquelle il convient de rendre hommage.

Enfin, la FASL souhaite faire part de sa très grande gratitude aux bénévoles qui construisent le quotidien de l'animation socioculturelle lausannoise et dont elle salue l'importance inestimable de l'engagement. Leur action au sein des comités, leur engagement dans la réalisation des très nombreux projets, leur dévouement au service du bien commun sont le ciment de l'animation sans lequel cette dernière ne pourrait exister.

On le voit, les activités de la FASL impliquent des acteurs et actrices très variés, dont l'action se déploie à différents niveaux. Et c'est à elles et eux que nous adressons l'expression de notre très profonde gratitude.

# Mission

La Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) est une fondation privée d'utilité publique, subventionnée par la Ville de Lausanne, dont le but est la promotion et le développement des activités d'animation socioculturelle lausannoise. L'action de la Fondation est déterminée par ses objectifs statutaires, ainsi que par sa collaboration avec la Ville de Lausanne, pour la mise en application d'une politique d'animation socioculturelle répondant aux grandes lignes fixées par la Commune. Le dicastère de tutelle de la FASL est la Direction Enfance, Jeunesse et Quartier (DEJQ).

Le Conseil de fondation, le Bureau du Conseil et le Secrétariat général assurent la gouvernance et la coordination de la FASL. Le Conseil de fondation en fixe les lignes stratégiques. Le Bureau du conseil contrôle la mise en œuvre opérationnelle des orientations définies par le Conseil. Enfin, le Secrétariat général coordonne la politique d'animation socioculturelle sur le terrain, en répondant notamment aux besoins des lieux d'animation. Le périmètre d'action de la FASL est large puisqu'il est avant tout déterminé par son but, soit « la promotion et le développement des activités d'animation socioculturelle à Lausanne ».

L'animation s'insère néanmoins dans un contexte social et politique mouvant. Notre société évolue et les défis qui s'imposent aujourd'hui et demain sont nombreux : écologie, précarité, accroissement des inégalités sociales, pandémie, populismes, etc. Dans ce contexte, l'animation socioculturelle peut apparaître comme un élément de réponse.

Par les valeurs qu'elle porte et les outils qu'elle propose, elle contribue, à sa manière, au ré-ancrage local de la vie sociale et politique, et peut ainsi constituer l'une des composantes du changement social. À la solidarité, la justice sociale, l'autonomie et le vivre ensemble, notamment, répondent les « accueils » (au sein des lieux d'animation), les événements fédérateurs, les projets culturels et autres démarches militantes des dix-sept structures d'animation de la FASL – autant de leviers offerts aux citoyen·nes par l'animation. Des outils qui, accompagnés par des équipes de professionnel·les, activent le terreau de la vie sociale, politique et culturelle des

quartiers. Des outils accessibles au cœur même des quartiers, grâce aux professionnel·les de l'animation, connu·es et reconnu·es par leurs habitant·es. Des outils qui, enfin, s'utilisent sur le temps long, favorisant le pouvoir d'agir des citoyen·nes, au profit d'une cité plus démocratique, allant au-delà de la simple délégation du pouvoir.

Dans un moment où la capacité d'influer sur les processus politiques peut sembler s'éroder, l'animation offre une autre perspective, un changement d'échelle. Matérialisation d'une partie de l'idéal démocratique, elle propose aux citoyen·nes des espaces de parole et de rencontres, des occasions de penser et d'agir collectivement, des moments d'expérimentation et des lieux de vie en commun, sans rapports financiers, ni contre-partie marchande, l'animation « *encourage à* ». Une manière de sortir de l'entre-soi. Un levier pour l'action. Les dix-sept lieux d'animation de la FASL s'offrent comme autant d'espaces dans lesquels on essaie de faire société par le dialogue, l'écoute et la collaboration.

Promouvoir et développer l'animation socioculturelle, c'est « *donner vie* » au tissu social, culturel et politique d'un quartier. Un travail de longue haleine, donc, qui ne peut se faire qu'au travers d'une confiance mutuellement construite au fil des ans, via des processus constamment renouvelés. Un exercice loin d'être évident et pas toujours réussi, parfois empreint de conflictualité, mais un exercice quotidiennement tenté au sein des Maisons de quartier, Centres socioculturels et Terrains d'aventure de la FASL.



# Conseil de fondation

Président

→ Jacques-André Vulliet

Membre désigné par la Municipalité  
jusqu'au 31.12.23

Vice-Présidence

→ Anne Lavanchy

Membre désignée par la Municipalité  
jusqu'au 04.02.23

→ Anna Zürcher

Membre cooptée  
dès le 04.02.23

Membres désignés  
par la Municipalité

→ François Gonin

dès le 20.06.23

→ Fabrice Berney

dès le 21.12.23

Membre désigné  
par le personnel

→ Vincent Cruchon

Membre désigné  
par les Associations

→ Manuela Panos-Gissler

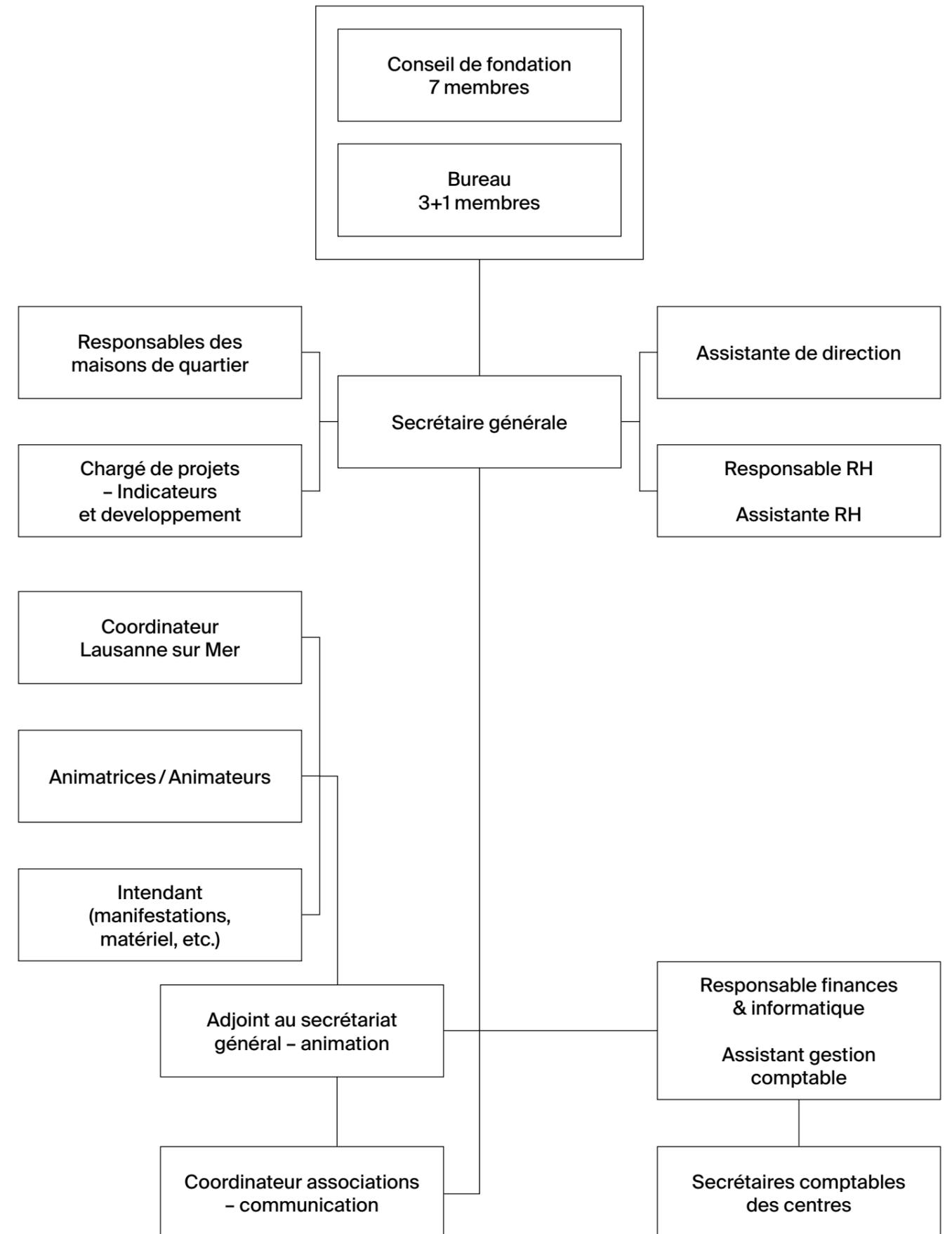
Membres cooptés

→ Joaquim Manzoni

jusqu'au 01.11.23

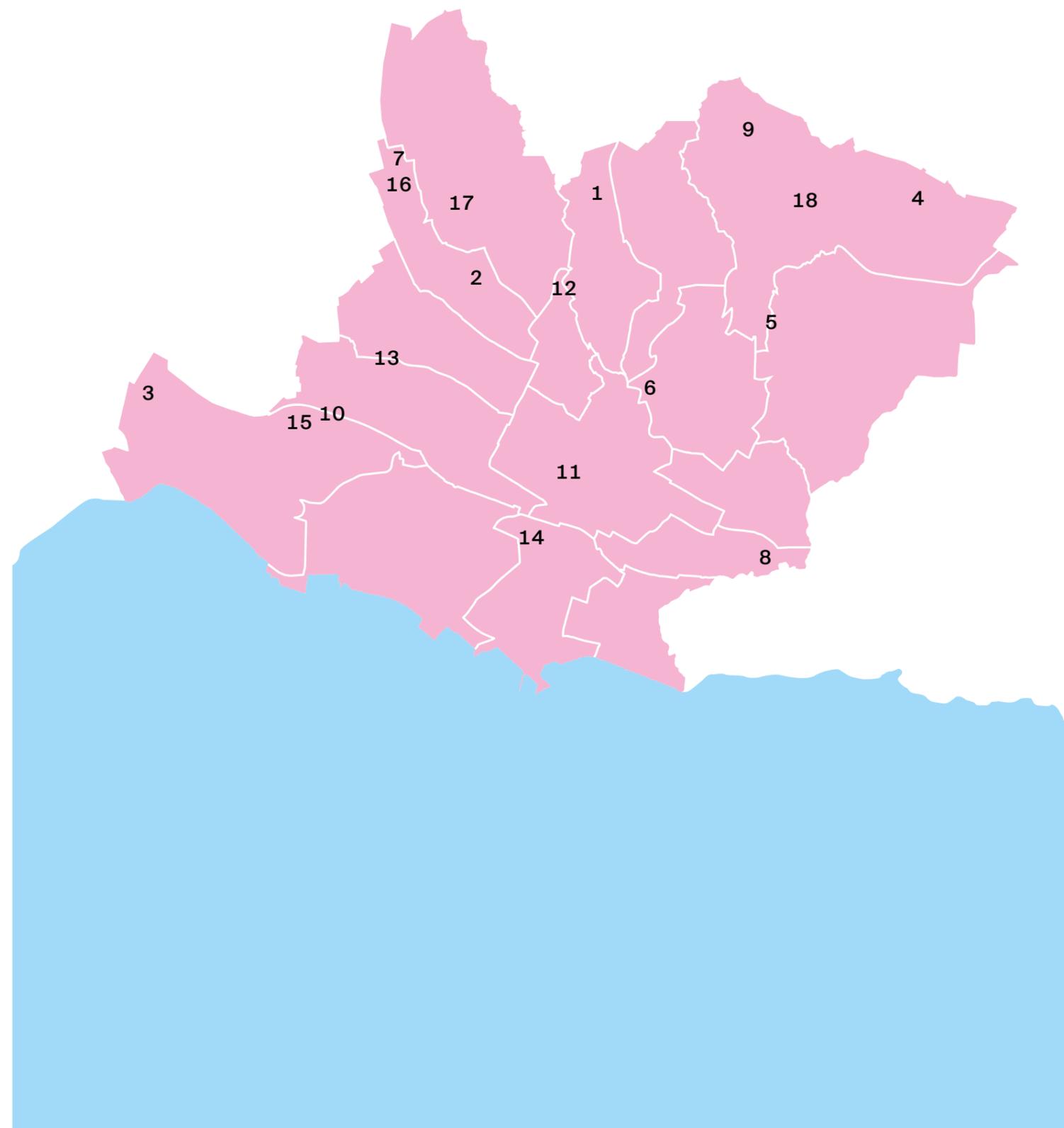
→ Antonia Undurraga

# Organigramme



# Liste des lieux d'animation et carte des quartiers

- |  |  |
|--|--|
| 1 Centre socioculturel de Bellevaux<br>Chemin d'Entre-Bois 10<br>1018 Lausanne<br>bellevaux.ch                                   | 10 Centre de quartier de Malley-Montelly/<br>La Pagode<br>Chemin de la Prairie 5E<br>1007 Lausanne<br>malleymontelly.org                         |
| 2 Centre d'animation socioculturelle<br>des Bergières<br>Avenue des Bergières 44<br>1004 Lausanne<br>espace44.ch                 | 11 Centre socioculturel Pôle Sud<br>Avenue Jean-Jacques Mercier 3<br>1003 Lausanne<br>polesud.ch   |
| 3 Centre socioculturel de la Bourdonnette<br>Route de Chavannes 201<br>1007 Lausanne<br>bourdonnette.org                         | 12 Maison de quartier de la Pontaise<br>Rue de la Pontaise 33<br>1018 Lausanne<br>lapontaise.ch  |
| 4 Centre des Boveresses<br>Chemin des Boveresses 27bis<br>1010 Lausanne<br>boveresses.ch   | 13 Centre socioculturel Prélaz-Valency<br>Chemin de Renens 12C<br>1004 Lausanne<br>prelaz-valency.ch   |
| 5 Maison de quartier de Chailly<br>Avenue de la Vallonnette 12<br>1012 Lausanne<br>m-q-c.ch                                      | 14 Maison de quartier Sous-Gare<br>Avenue Edouard-Dapples 50<br>1006 Lausanne<br>maisondequartiersousgare.ch                                     |
| 6 Centre d'animation du Vallon<br>Rue de l'Industrie 11<br>1005 Lausanne<br>animcite.ch/vallon                                   | 15 Terrain d'aventure de Malley<br>Chemin de la Prairie 40<br>1007 Lausanne<br>atamlausanne.ch   |
| 7 Maison de quartier du Désert<br>Chemin de Pierrefleur 72<br>1004 Lausanne<br>maisondudesert.ch                                 | 16 Terrain d'aventure de Pierrefleur<br>Chemin de Pierrefleur 19<br>1004 Lausanne<br>terrainaventure.ch  |
| 8 Maison de quartier des Faverges<br>Chemin de Bonne-Espérance 30<br>1006 Lausanne<br>faverges.ch                                | 17 Centre de quartier des Bossons<br>Plaines du Loup<br>(jusqu'au premier mars 2023)<br>Chemin des Bossons 39 bis<br>1018 Lausanne<br>bossons.ch |
| 9 Centre socioculturel de Grand-Vennes<br>Chemin des Abeilles 17 /<br>Isabelle-de-Montolieu 115<br>1010 Lausanne<br>legrandv.org | 18 Fiches Nord<br>(dès le 15 décembre 2023)<br>Chemin de Berée 14a<br>1010 Lausanne<br>association2.lesfichesnord.ch                             |



# Les indicateurs: présentation, commentaire et chiffres 2023

En 2022, une réforme complète du système annuel d'évaluation de la FASL était opérée. D'une version quantitative, composée d'un total de près d'une centaine d'indicateurs – nécessitant un travail d'analyse complexe et peu pertinent –, la fondation a fait le choix d'une approche qualitative, plus en adéquation avec le travail effectué sur le terrain, ne conservant qu'une vingtaine d'indicateurs. Après une année test en 2022, une révision partielle de cette grille d'analyse, dont les résultats annuels figurent ci-dessous, a été entreprise durant l'année écoulée. Ce système d'évaluation étant nouveau – tout juste deux ans –, la mise en perspective des résultats obtenus en 2023 doit être relativisée, cela d'autant que les activités de la FASL en 2022 étaient encore entravées par les restrictions sanitaires liées à la pandémie. On peut néanmoins s'attarder sur quelques tendances qui ressortent des chiffres présentés ci-dessous, pour en donner un rapide commentaire révélant certains enjeux sous-jacents de l'année écoulée et de l'animation socioculturelle lausannoise plus généralement.

Première observation. Sur l'ensemble du public ayant pris part aux activités de la FASL, on constate une légère baisse de la fréquentation en 2023 par rapport à 2022, le public total de toutes les activités confondues passant de 173'000 à 170'000. Les restrictions liées à la pandémie ayant pris fin, cette dernière peut évidemment sembler surprenante au moment où, *a contrario*, l'on devrait constater une croissance des activités comme du public de la FASL. Cette diminution est néanmoins peu significative, approximativement 2% du total annuel, et s'explique probablement par deux facteurs permettant de la relativiser. D'une part, les statistiques récoltées dans le cadre de ce rapport annuel 2023 ne concernent que seize structures d'animation, contre dix-sept en 2022. D'autre part, pour des raisons financières et de santé au travail, la reprise du solde de vacances et des heures excédentaires (générées en 2022) a également eu un impact sur les activités 2023. Cette décision a en effet entraîné une diminution de l'offre d'« accueils » (tous genres confondus) et « activités sportives », notamment. Ce que confirme la très légère baisse du taux d'ouverture moyen constatée pour l'année 2023, qui passe de 45.6 à 44.8 semaines.

Deuxième observation. En 2023, le cœur de travail des équipes de la FASL reste le lien social établi dans le cadre d'activités régulières au sein des quartiers, comme en atteste le total cumulé (avec ou sans inscription) de fréquentation des « accueils ». Ces derniers ont bénéficié à plus de 103'000 participant-es durant l'année écoulée, dont on peut noter que plus des trois-quarts relèvent de l'accueil dit « libre ». Ce chiffre démontre le succès d'une approche consistant à privilégier l'ouverture sur le quartier, laissant habitants et habitantes libres d'aller et venir dans un cadre connu et sécurisant. Une activité d'autant plus importante qu'elle constitue l'un des points d'ancrage du travail de terrain, facilitant la création de liens entre habitant-es d'un quartier et, aussi, entre habitant-es et professionnel·les. C'est néanmoins une donnée qui dit beaucoup et très peu. Car, et c'est bien là que réside la difficulté d'établir des indicateurs à la fois quantitatifs et qualitatifs, au-delà des chiffres, il reste quelque chose d'impalpable, de non quantifiable : la qualité du lien qui s'établit dans le cadre des très nombreux « accueils ». Ce témoignage d'une résidente de la Bourdonnette au sujet du Centre socioculturel de son quartier s'avère ici plus parlant que les chiffres : « C'est un peu ma deuxième maison. J'y passe du temps avec mes amies

une ou deux fois par semaine, c'est toujours animé. » (source : « La Bourdonnette. Cinq décennies d'un village dans la ville », *l'Illustré*, mai 2023)

Troisième et dernière observation, concluant ce rapide commentaire des indicateurs 2023, et consacrée à l'utilisation des locaux mis à disposition des équipes et des Lausannois-es. L'attribution de locaux aux citoyen·nes lausannois-es – qu'il s'agisse de prêts ou de locations – pour la mise en place de projets privés ou associatifs témoigne des efforts entrepris par la FASL pour faciliter l'accessibilité du public à certains services. Pour la seule année 2023, on constate qu'un total de 9'850 attributions de locaux (locations et prêts) ont été réalisées au profit des Lausannois-es – un chiffre en hausse de 20% par rapport à 2022 –, révélant par là même l'importance de la demande, ainsi que le rôle prépondérant joué par la FASL en la matière. Qu'il s'agisse de fêtes d'anniversaire, de rassemblements communautaires, d'activités sportives ou encore de réunions militantes, les locaux de la FASL sont bien souvent la seule option possible dans un marché immobilier saturé et donc financièrement inaccessible à une partie considérable de la population lausannoise.

# 44.8 semaines

Taux moyen d'ouverture en 2023 : 44.8 semaines

Les dix-sept lieux d'animation de la FASL sont d'abord ouverts sur leur quartier, au profit des habitant-es, favorisant le développement d'une vie socioculturelle riche, de liens de solidarité et de pratiques collectives. Cette ouverture se fait tout au long de l'année, pendant les périodes scolaires comme pendant les vacances, ainsi que durant les week-ends et les soirées.

# 9'850 attributions de locaux

9'850 attributions de locaux,  
dont 6'442 locations  
et 3'408 mises à disposition gratuites.

Les locaux gérés par les équipes permettent aux habitant-es de se retrouver et/ou de rencontrer de nouvelles personnes dans le cadre des activités mises en place par les professionnel-les et les associations de quartier. En dehors du programme habituel, les espaces d'accueil et locaux peuvent aussi être utilisés par les habitant-es pour l'organisation d'activités privées diverses : fête d'anniversaire, occupations sportives, soirées culturelles, etc.

# 3'470 accueils libres

3'470 accueils libres  
ont compté 80'869 passages.

Outil essentiel de l'animation, les accueils sont dits « libres » lorsque les usagers-ères peuvent aller et venir sans inscription, tout en bénéficiant d'un encadrement géré par des professionnel-les dans un espace donné. Tout au long de l'année, vacances scolaires y inclus, ils sont autant d'occasions de rencontres et de partages, dans un cadre gratuit et sécurisant, grâce auquel peuvent se tisser des liens et émerger des idées – dont certaines se matérialiseront en projets collectifs. Ils permettent enfin aux animateur-rices de cibler des problématiques singulières au travers de l'observation de terrain et, le cas échéant, de faire suivre ces observations au Secrétariat général de la FASL, ainsi qu'aux pouvoirs publics.

# 15'719 participant-es

1'465 accueils sur inscription,  
pour un total de 15'719 participant-es.

Les équipes de la FASL établissent également des accueils sur inscription afin de proposer une offre d'activités spécifiques ciblant des publics particuliers. Ces animations sur inscription ont notamment pour intérêt de toucher un public différent de celui qui fréquente les accueils libres et d'accéder à une population plus large dont les besoins ne sont pas toujours similaires.

# 23'904 spectateur-rices

23'904 spectateurs et spectatrices  
ont profité des 625 activités culturelles.

La « culture » est parfois difficile d'accès pour qui n'en a pas les moyens financiers ni les codes. Musées, Théâtres, Opéras, festivals, salles de concerts peuvent apparaître comme des institutions inaccessibles à nombre de Lausannois-es. La FASL met en place une offre culturelle riche, au cœur des dix-sept quartiers dans lesquels ses équipes interviennent. Chant lyrique, concerts, performances, expositions, journée *gaming*, etc., sont quelques-uns des événements décentralisés qui ont contribué à démocratiser l'accès à la culture en 2023.

# 850 activités sportives

850 activités sportives  
pour 11'845 participant-es

Le sport fait partie des nombreux outils à disposition de l'animation. Au travers d'une activité sportive commune, un travail se fait sur le lien et permet, là aussi, d'identifier certaines problématiques – notamment chez les plus jeunes. Parmi ces activités figurent l'ouverture de salles de gym (avec encadrement), des cours en tous genres, des manifestations à caractère sportif, etc.

# 2'320 soutiens

2'320 soutiens individuels  
et spécifiques réalisés

Par le biais des activités collectives, l'animation développe un travail de fond, spécifique à chaque quartier, qui permet de repérer certaines difficultés rencontrées par les habitant-es. L'une des réponses consiste en un soutien individualisé proposé aux personnes et familles dans le besoin. Ce dernier est possible grâce au lien de confiance qui s'établit au fil du temps entre professionnel-les et habitant-es, et peut prendre différentes formes : entraide numérique, accompagnement administratif, soutien à l'insertion professionnelle, etc.

# 17'601 participant-es

17'601 participant-es ont pris part  
aux 206 activités hors les murs

Qu'il s'agisse de projets spécifiques à certains lieux ou d'animations de la FASL se déroulant dans plusieurs quartiers simultanément, ces activités se tiennent dans l'espace public : fête de quartier, marchés, soupes, cortèges, Fête de la musique, etc. L'animation déploie ici ses effets au cœur de l'espace public en allant à la rencontre des habitant-es. Cette approche permet de visibiliser le travail des équipes et associations, de recruter des bénévoles, de tisser des liens, etc.

# 2'366 Lausannois-es

La promotion de la citoyenneté  
pour quelque 2'366 Lausannois-e-s

En accompagnant associations de quartier et citoyen-nes dans leur vie quotidienne, les équipes de la FASL amènent les Lausannois-es à penser le collectif et ses enjeux, à l'échelon du quartier, de la ville, etc. Un travail réalisé au travers de la vie associative, de rencontres spécifiques, de débats ou encore de forums, et dont ont bénéficié 2'366 personnes en 2023.

# 284 accompagnements

284 accompagnements de projets  
et collectifs dont ont bénéficié  
9'039 participant-es

En 2023, les équipes de la FASL ont accompagné pas moins de 268 projets et groupes divers. Dans le cadre de ces différents processus figurent des initiatives très diverses, selon les besoins et les idées des habitant-es et des associations de quartier : repas communautaires, suivi de groupes spécifiques, accompagnement des comités d'association, etc.

112 personnes  
engagées,  
17 équipes  
et  
17 associations  
de quartier  
pour  
9 centres socioculturels,  
5 maisons de quartier,  
2 terrains d'aventure  
1 partenariat de quartier  
et  
1 secrétariat général,  
dévoués aux besoins,  
idées et envies  
des Lausannois·es.

En 2023,  
ils et elles ont  
été pas moins  
de 170'932  
à prendre part  
aux activités de  
la FASL tout au  
long de l'année.

# Aperçu des faits marquants de l'année écoulée

## Janvier

Le **Game** réunit des jeunes de plusieurs quartiers lausannois au Centre socio-culturel de la Bourdonnette à l'occasion d'un tournoi eSport qui met à l'honneur le jeu vidéo et sa culture. En parallèle du tournoi, divers ateliers et une exposition sont au programme de ce week-end. L'événement ouvre un cycle de cinquante animations organisées durant toute l'année 2023 pour fêter les cinquante ans du quartier.

Mobilisés depuis septembre 2021 pour la rénovation du terrain omnisports situé sur le dépôt des TL, un **Collectif de jeunes de Belleaux** est invité par la Ville de Lausanne à défendre sa démarche pétitionnaire devant la Commission permanente des pétitions. Un exercice auquel se prêtent deux des membres du collectif.

## Février

Lourde première dans l'histoire de la FASL, un centre socioculturel rattaché à la Fondation passe sous la gestion directe de la Ville de Lausanne, au terme d'un processus enclenché dans le cadre de la création du quartier des Plaines du Loup. Créé sous l'impulsion des habitant-es des **Bossons** au début des années 1970, le centre est désormais rattaché au Dicastère Enfance, Jeunesse et Quartiers, en attendant la construction de la nouvelle Maison de quartier des Plaines du Loup.

## Mars

Coordonné par le Secrétariat général de la FASL, le projet de prévention et de promotion de la santé **Homo Addictus** débute dans six quartiers de la ville (Faverge, Fiches Nord, Malley-Montelly, Pontaise, Sous-Gare, Vallon) pour une durée de huit mois. La nutrition, le sport, les addictions ou la surconsommation sont quelques-uns des thèmes qui seront choisis pour être approfondis.

## Avril

Début du cycle **Entrer dans l'îlot**, initié par le cinéaste Tizian Büchi et la curatrice Clothilde Wüthrich, avec l'inauguration de l'installation du même nom au Musée Cantonal des Beaux-Arts. Un processus incluant de nombreux partenaires, dont la Maison de quartier des Faverge. Trois mois d'un processus participatif mêlant performances, balades commentées, projections et ateliers qui se terminent en juillet.

## Juin

Cette année encore, la FASL participe à l'organisation et à la programmation de la **Fête de la Musique de Lausanne**. Cinq entités de la fondation sont engagées dans la coordination d'autant de scènes (Chailly, Désert, Vallon, Pôle Sud, Théâtre du Vidy-Poche) pour un total de vingt-trois concerts programmés.

**Quartier-Croisés** débute sur la Place de la navigation. Pour cette nouvelle édition, l'équipe va à la rencontre des Lausannois-es avec l'objectif d'instaurer un dialogue sur les quartiers à l'aide de supports variés: captation sonores, images, exposition. Le projet se déplace et s'achève trois mois plus tard à Montbenon.

Centres socioculturels et Maisons de quartier se mobilisent pour la journée du **14 juin**. Les manifestantes et manifestants sont accueilli-es au Centre socioculturel de la Bourdonnette, de Grand-Vennes, de Pôle Sud ou encore à la Maison de quartier des Faverge, de Sous-Gare et de la Pontaise pour converger au centre ville et participer au mouvement de la Grève féministe.

La 3<sup>e</sup> édition de la fête de quartier **Ô Vallon** réunit plus de 2'300 participant-es. « Rendre visible l'invisible » est le fil rouge de cette édition associant habitant-es, artisan-es, artistes et institutions sociales actives au sein du quartier au cours des dix jours de festivités de Ô Vallon.

## Juillet

Le **Festival de la Cité** et la FASL établissent un partenariat autour du spectacle « La forêt », de la Cie Nuit Corail, en partie créé à la Maison de quartier de Chailly. Des habitant-es des quartiers de Chailly, la Pontaise et des Faverge assistent à quatre représentations de la pièce au Festival de la Cité.

Les Pyramides de Vidy accueillent la 21<sup>e</sup> édition de **Lausanne sur Mer**. Quatre semaines d'activités et initiations sportives réparties entre les mois de juillet et août, grâce à un encadrement et une météo exceptionnels – et une fréquentation record pour la deuxième année consécutive!

La 21<sup>e</sup> édition de **Places au soleil** commence, offrant cinq spectacles et deux ateliers d'initiation, qui tournent du mois de juillet au mois d'août dans les neuf quartiers impliqués dans les deux semaines d'animation.

Deux des quatre semaines d'activités de **Bois-Clos** débutent en ce mois de juillet dans la plaine du Mauverney. Près de 180 enfants prennent part aux diverses activités de ce programme estival annuel. L'animation se poursuit durant deux semaines en août (découverte de la faune et de la flore, construction de cabanes, chant, etc.).

## Août

L'esplanade de la Cathédrale de Lausanne est investie pour le traditionnel **Chansons en chœur**, réunissant plus de 500 participant-es le temps d'une soirée musicale participative (et festive).

Vernissage de l'exposition **Face cachée** dans le cadre des cinquante ans du quartier de la Bourdonnette. Une exposition photo de portraits grands formats installée sur les murs du quartier et réalisée par un photographe natif de la Bourdonnette, resté volontairement anonyme.

## Sept.

La Maison de quartier **Sous-Gare** a vingt-cinq ans. Des concerts, spectacles et ateliers pour enfants animent la journée du 9 septembre dans le quartier pour célébrer les vingt-cinq ans de l'institution.

Après plusieurs mois d'un travail associant équipe d'animation, bénévoles et habitant-es, l'Association de quartier du **Désert** fête ses cinquante ans à l'occasion d'un week-end de célébration réunissant un public de quelque 2'500 personnes.

## Octobre

Trois jours de festivités ont lieu à la **Maison de quartier de la Pontaise** pour les dix ans de sa création en tant que Maison de quartier. De nombreuses animations au programme de ces trois journées de fête: concerts, DJ, vide-grenier, ateliers multiculturels, balades dans le quartier, spectacles, etc.

## Nov.

Le **RR Music Festival** prend ses quartiers au Centre socioculturel des Bergières, permettant à de nombreux-euses jeunes artistes du Grand Lausanne de monter sur une scène régionale. Six groupes de jeunes de moins de 25 ans s'y produisent le temps d'un week-end.

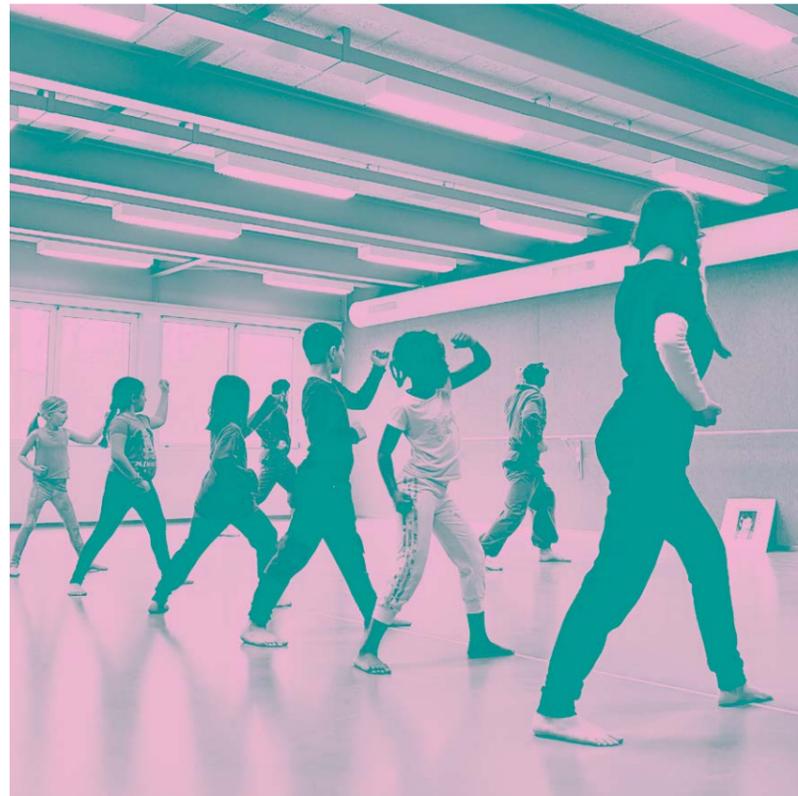
## Déc.

L'association des **Fiches Nord** ratifie une convention de partenariat avec la FASL et devient *de facto* la dix-septième structure rattachée à la FASL. Elle formalise ainsi un partenariat initié en septembre 2022, déjà, par la mise à disposition d'un moniteur hors murs expérimenté, qui anime des après-midi post scolaires, des soirées pour les jeunes et des moments de sport pour toutes et tous.



# Quelques projets et événements impliquant directement ou indirectement la FASL

Au regard du nombre d'activités déployées par l'ensemble de la Fondation et de la densité des programmes annuels de chacune des structures d'animation, seules quelques initiatives, réalisées durant l'année écoulée (ponctuelles ou annuelles) sont présentées dans ce rapport 2023. Pour le détail des animations et prestations relevant des dix-sept entités de la FASL, on se reportera à leurs rapports annuels disponibles en libre accès sur leur site internet respectif.



# Homo Addictus.

## Promotion et prévention de la santé dans l'animation socioculturelle lausannoise

En 2023, l'État de Vaud accordait une subvention de CHF 97'500 à la FASL pour la réalisation d'un projet de promotion et de prévention de la santé. Intitulée **Homo Addictus**, cette initiative devait donner aux équipes les moyens de mener un travail de sensibilisation en fonction des différents enjeux de santé identifiés sur le terrain. Un projet réalisé en 2023 et chapeauté par le Secrétariat général de la FASL via les subventions de l'État de Vaud.

La discussion en interne a débouché sur la disponibilité et l'intérêt de six équipes pour l'initiative du Secrétariat général: la Maison de quartier de la Pontaise, le quartier des Boveresses, le Centre socioculturel de Malley-Montelly/La Pagode, le Centre d'animation du Vallon, la Maison de quartier Sous-Gare et la Maison de quartier des Faverges. Durant plusieurs semaines, les habitant-es des quartiers mentionnés ont ainsi été accompagné-es par les équipes d'animation et les professionnel-es de la santé dans la matérialisation du projet **Homo Addictus**.

Une première étape a permis de choisir, avec les habitant-es, un thème représentatif des enjeux de terrain. Riches de ces échanges, les sujets ont ainsi été le reflet des spécificités de quartier: la jeunesse et ses risques (Pontaise); les enjeux sanitaires et financiers de l'alimentation (Malley-Montelly); la santé, la nutrition et l'activité physique (quartier des Boveresses); les addictions et la vie de quartier (Vallon); les nouvelles drogues et leurs dangers (Faverges); et, finalement, la surconsommation (Sous-Gare).

**Homo Addictus** a été l'occasion pour les équipes de coordonner un processus d'accompagnement de longue haleine durant lequel ont été abordés les enjeux sanitaires sous différents angles. Une démarche à la fois proactive et participative, autorisant un travail de fond en matière de prévention. Les discussions et réflexions préparatoires ont finalement débouché sur une série d'actions de terrain, étalées sur plusieurs mois, mêlant espaces de parole, conférences, ateliers participatifs, projections et festivités. L'ensemble du processus s'est fait en collaboration avec de nombreuses institutions et intervenant-es externes, dont on mentionnera ci-après quelques-unes des réalisations.

- *Malley-Montelly / La Pagode*: discussions à thème, encadrées par des professionnel-les de la santé; ateliers culinaires participatifs avec parents, enfants et corps enseignant; ateliers d'initiations aux plantes aromatiques et médicinales; réalisation d'un podcast et d'une exposition photographique.
- *Quartier des Boveresses*: quatre journées d'activités sportives, d'ateliers culinaires participatifs et de discussions sur les enjeux nutritionnels, associant parents, enfants et professionnel-les, conclues par une journée festive incluant des ateliers, des stands et des démonstrations de nombreux sports.
- *Maison de quartier des Faverges*: une vingtaine d'ateliers dédiés à l'écriture, la production, la réalisation, le montage et la diffusion d'un documentaire sur les nouvelles drogues, ainsi qu'à la production d'une exposition sur les drogues en général; une soirée de vernissage du film et de l'exposition offrait en outre aux participant-es un espace de parole et d'échanges.
- *Maison de quartier Sous-Gare*: trois journées à thème (« consommer la ville », « échapper à la surconsommation » et « penser les alternatives ») organisées selon différentes modalités (balade thématique, atelier cartographique, projection d'un documentaire, table ronde, escape game, jeu de piste et conférence).

---

→ *Centre d'animation du Vallon*: immersion de professionnel-les des addictions lors de plusieurs accueils libres; deux journées dédiées au vivre ensemble réunissant habitant-es, professionnel-les du travail social et institutions sociales présentes dans le quartier, au travers d'activités variées: repas, spectacles, tournois sportifs et ludiques divers.

---

→ *Maison de quartier de la Pontaise*: plusieurs soirées de sensibilisation à thème (cigarettes, cannabis, alcool et harcèlement entre jeunes); interventions de professionnel-les externes dans le cadre des accueils libres; plusieurs ateliers-théâtre de mise en situation.

Le projet **Homo addictus** aura révélé l'intérêt des habitant-es des quartiers lausannois pour le thème de la santé, reflet d'enjeux intergénérationnels, intra-familiaux et d'une sociologie de quartier, plus généralement, recouvrant de multiples dimensions: nutrition, drogues licites et illicites, surconsommation, processus d'exclusion, etc. Au moment de faire le bilan, les six équipes impliquées dans la coordination du projet **Homo Addictus** partagent des observations similaires:

- 
- taux de participation généralement important, tant sur le fond que sur la forme (les participant-es étaient à la fois nombreux-euses et activement investi-es dans le processus);
  - succès de la mise en place des espaces de parole dans tous les quartiers;
  - modifications tangibles des comportements (nutrition, activité physique, réflexivité, etc.);
  - pertinence des collaborations interinstitutionnelles pour le développement des réseaux de professionnel-les notamment;
  - volonté de réitérer l'expérience.

Au total, ce sont quelque 2'000 personnes qui ont été touchées, directement et indirectement, par cette initiative dans les différents quartiers concernés. Les six équipes d'animation qui ont pris part au projet se disent satisfaites du processus effectué et des résultats obtenus. Il a permis à de nouvelles collaborations institutionnelles de voir le jour, contribuant ainsi au développement de réseaux au sein des équipes; d'autres sont par ailleurs également à l'étude. **Homo Addictus** a enfin favorisé un resserrement des liens dans les six quartiers mentionnés, ainsi que l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences, tant par les professionnel-les que par les habitant-es qui ont pris part directement ou indirectement au projet. On relève une fois encore l'importance de la place accordée aux échanges dans tous les quartiers impliqués, ainsi que le succès de la création de ces espaces de paroles, noté par toutes les équipes, réunissant habitant-es, professionnel-les de la santé et animateur-rices.

# Lausanne sur Mer et ses activités sportives durant la période estivale

Chaque année, entre les mois de juillet et août, **Lausanne sur Mer** permet au public de pratiquer quelque huitante sports différents et de bénéficier de plusieurs initiations sportives quotidiennes, sur l'eau comme sur la terre ferme. Elle participe de l'éventail d'activités générées par la FASL permettant à celles et ceux qui ne peuvent pas partir en vacances de bénéficier d'animations culturelles, ludiques et sportives dans la région lausannoise. Elle se distingue néanmoins de l'offre commerciale par la quasi gratuité des infrastructures et de l'encadrement à disposition du public, seuls les sports nautiques étant payants (à des prix très en-deçà de ceux du marché). Objectifs: accroître l'offre d'activités sportives durant la période estivale et faciliter la découverte et la pratique de sports qui nécessitent habituellement du matériel et un encadrement coûteux.

Lancée en 2002, la renommée de la manifestation va grandissant, grâce à la décision de pérenniser sa coordination par la création d'un poste dédié, notamment, à l'organisation et au développement de **Lausanne sur Mer**. Et 2023 confirme cette tendance, comme le démontrent quelques rapides statistiques de cette dernière édition. La croissance de près de 60% de la fréquentation observée en 2022 – par rapport à la période 2019-2021 – s'est en effet confirmée et témoigne du succès croissant de l'événement. A cet égard, on note que la notoriété de **Lausanne sur Mer** dépasse le cadre strictement lausannois: 10% des participant-es viennent de tout le Canton de Vaud, 5% d'autres cantons helvétiques et 7% sont d'origine étrangère (provenance non renseignée).

Autre témoignage de la réussite de l'édition 2023, les statistiques de séjour moyen par participant-e dans l'enceinte de la manifestation. On remarque en effet que 59% des personnes interrogé-es s'y arrêtent pour une durée atteignant en moyenne la demi journée (de trois à six heures d'affilée). Un indicateur de la qualité des infrastructures et de l'encadrement offerts au public. Par ailleurs, le pourcentage des participant-es qui affirment revenir d'année en année est également une statistique dont l'interprétation fournit des éléments d'information qualitatifs: 14% y viennent depuis plus de six ans, 16% depuis quatre à cinq ans et 35% depuis deux à trois ans. Autrement dit, 30% des participant-es s'y rendent depuis au moins quatre ans. Des chiffres qui montrent que **Lausanne sur Mer** est une initiative appréciée.

Plusieurs éléments peuvent expliquer ce succès grandissant. L'un des facteurs majeurs réside dans la gratuité et la qualité des infrastructures, comme de l'encadrement. Ces éléments en font une initiative à même de rendre la pratique de nombre de sports pleinement accessible et populaire. À **Lausanne sur Mer**, on peut réellement s'essayer librement à la pratique de quantité de sports différents, dans une ambiance ludique et bienveillante. Par ailleurs, le renouvellement constant des infrastructures et des activités est aussi à mettre au crédit des dernières éditions. Chaque année, le groupe de coordination procède à des modifications, à la diversification des activités proposées et au réaménagement du site. L'important travail de communication déployé dans les médias est également un facteur de réussite de cette édition 2023: la RTS, Couleur 3, Canal+, La Télé, Rouge FM, ou l'agence Keystone sont autant de médias qui ont consacré une brève, un sujet ou un reportage à cette édition avant, pendant ou après l'événement. Critère indispensable, la météo a aussi joué un rôle prépondérant dans la pleine réussite des éditions 2022 et 2023. Enfin, pour que le tableau soit complet, il faut encore mentionner l'indispensable soutien des nombreux partenaires de **Lausanne sur Mer**, essentiel à sa pleine réussite.



# La culture du jeu vidéo à l'honneur grâce au Game



Pour la deuxième année consécutive, le **Game** (tournoi d'eSport) était organisé dans les locaux du Centre socioculturel de la Bourdonnette lors du dernier week-end de janvier. L'initiative a pour objectif de rassembler les jeunes du Grand Lausanne par le biais de la pratique du jeu vidéo, tout en effectuant un travail d'information et de sensibilisation des participant-es. Cette deuxième édition résulte d'une collaboration associant cinq lieux d'animation: le Centre des Boveresses, le Centre socioculturel de la Bourdonnette, la Maison de quartier de la Pontaise, le Centre d'animation du Vallon et la Maison de quartier de Chailly.

Considéré comme le premier secteur culturel en termes de chiffres d'affaires au niveau international (« Le Monde »), cette industrie fait désormais partie intégrante de la culture populaire. Une pratique à prendre au sérieux en Suisse également, puisqu'elle construit le quotidien des enfants, des jeunes et des adultes, tous genres confondus. L'Office fédéral de la statistique estime d'ailleurs que 55% des Suisse-esses jouent occasionnellement à des jeux vidéos, dont 30% au moins une fois par semaine.

Pour cette deuxième édition, l'événement a réuni une cinquantaine de jeunes (âgé-es de 12 à 17 ans) dans les locaux du Centre socioculturel de la Bourdonnette, venu-es des quartiers de Bellevaux, des Boveresses, de Chailly, des Faverges, de la Pontaise, du Vallon, et du Centre des Jeunes d'Ecublens, toutes et tous encadré-es par une quinzaine de professionnel-les de l'animation. En parallèle de ce tournoi 2023, des ateliers et une exposition venaient compléter ce week-end dédié au jeu vidéo, réalisé en collaboration avec plusieurs entités romandes actives dans le domaine.

Quatorze équipes de trois joueur-euses ont ainsi pu s'affronter dans le cadre d'un tournoi e-Sport avec, à la clef, un lot de CHF 2'500.- destiné à la réalisation d'un projet collectif – l'organisation d'un voyage commun. Parmi les organisations présentes, des membres de la « *Gaming Federation* » (association de promotion de la culture du jeu vidéo en Suisse) encadraient par ailleurs un atelier permettant aux joueur-euses de tester différents types de jeu: collaboratif, compétitif et individuel. A noter, le volet individuel était par exemple accompagné d'un système d'évaluation du rythme cardiaque, permettant aux participant-es de constater le stress généré par l'utilisation de certains jeux. Deux ateliers sur les débouchés professionnels de l'industrie du jeu vidéo étaient animés par un *game designer* professionnel et des membres (pro et semi-pro) du club Lausanne Sport eSport. Enfin, proposé par l'Association Kbird, un espace participatif consacré au « *Retrogaming* » était l'occasion de se familiariser avec une partie de l'histoire, relativement récente, mais déjà très riche, de cette industrie du divertissement.

Au-delà des aspects ludiques, le **Game** constitue une opportunité de mettre en place un travail d'information et de sensibilisation lié à un domaine souvent méconnu, voire mal perçu. Au travers de ces échanges, il s'agit notamment d'offrir un aperçu des possibilités concrètes qu'offre aujourd'hui le jeu vidéo. Le tournoi et ses activités annexes sont aussi l'occasion d'ouvrir un espace de parole et d'inviter chacun-e à réfléchir à ses habitudes pour parvenir à développer un rapport critique à sa pratique. Il crée aussi les conditions d'un encadrement de l'utilisation du jeu vidéo, en le sortant de l'intimité du foyer et des usages individuels, pour en faire une véritable pratique collective, encadrée par un discours de professionnel-les et spécialistes lors de l'événement.

# Places au soleil amène la Culture au coeur des quartiers durant la période estivale

Né en 2002, **Places au soleil** a été créé pour animer les quartiers durant la période estivale. La manifestation a lieu au début et à la fin des vacances d'été et offre une programmation culturelle hors-les-murs au cœur des quartiers. Loin des lieux traditionnels de la Culture et de ses codes. Places au soleil participe d'une tentative de démocratisation de la culture en la rendant accessible au plus grand nombre grâce à trois axes déterminants : la gratuité de l'événement, le choix d'une programmation adaptée et l'emplacement de la manifestation. Le projet a lieu dans neuf quartiers lausannois : Bellevaux, Bourdonnette, Boveresses, Chailly, Faverges, Grand-Vennes, Pontaise, Prélaz et Vallon, avec comme particularité d'offrir une programmation transversale, commune aux différents quartiers dans lesquels se déroule l'événement ; ce à quoi s'ajoutent des choix de programmation spécifiques à chaque lieu d'animation. Concerts, performances, théâtre de rue et ateliers viennent ainsi chaque été investir les places publiques de la périphérie lausannoise.

En vingt ans, le projet a beaucoup évolué, et l'édition 2023 atteste du travail accompli au fil des ans. Pour cette 21<sup>e</sup> édition, ce sont cinq spectacles professionnels et deux ateliers d'initiation qui auront été programmés lors de **Places au soleil** grâce au concours de nombreux-euses artistes et intervenant-es : Cie La Rue Serendip, Cie Paprika Royal, Cie Le mana, Cie les Contes Joyeux, Cie Moost (partenariat avec le Théâtre de Vidy), Cie Cactus et Kiwi (partenariat avec Théâtre Vidy) et Atelier Obscur. Sur les six compagnies, on note par ailleurs la présence de deux collaborations entre le Théâtre de Vidy et la FASL, une première dans le cadre de cet événement, qui démontre l'extension progressive du réseau des équipes de la FASL dans le domaine culturel.

Sur le plan financier, bien que la FASL garantisse la charge salariale du projet, des financements externes sont chaque année nécessaires à sa réalisation, particulièrement en matière de programmation et de communication. Pour cette édition 2023, comme en 2022, les recherches de fonds ont permis d'obtenir des soutiens de plusieurs organismes : le Pour-cent culturel Migros, la Fondation Pierre Mercier, la Fondation Gandur pour la Jeunesse et la Fondation Philanthropique de Famille Sandoz. La FASL relève l'importance primordiale de ces donations, sans lesquelles la qualité de la programmation offerte au public ne pourrait être assurée, et donc l'objectif d'accessibilité à la culture ne saurait être pleinement atteint.

Pour la deuxième année consécutive, une collaboration avec un studio de design (*WePlayDesign*) a été mise en place pour assurer la visibilité de **Places au soleil**. Comme lors de l'édition 2022, ce travail a permis d'initier une campagne d'affichage public dans les rues de la ville durant toute la durée de la manifestation, complétée par une communication digitale sur les réseaux de la FASL.

Au terme de cette 21<sup>e</sup> édition, ce sont quelque 5'500 participant-es qui ont bénéficié de cinq spectacles et performances, et de deux ateliers initiatiques, dans le cadre d'une programmation culturelle gratuite et commune aux neuf quartiers organisateurs.

# L'implication de la FASL dans le dispositif de la Fête de la musique

Depuis plusieurs années, la FASL participe à la programmation de la **Fête de la Musique de Lausanne (FML)**, grâce à l'engagement des équipes de plusieurs structures d'animation et au travail de coordination réalisé par un-e collaborateur-ice de la fondation. Plus récemment, la FASL a intégré le comité d'organisation de la FML. Pour la Fondation, il s'agit d'une opportunité supplémentaire de prendre part à une manifestation populaire. Son rôle au sein du comité se fait essentiellement à deux niveaux : d'une part, repérage de groupes et d'artistes et, d'autre part, programmation et gestion de scènes officielles.

Avec les années, l'engagement de la fondation dans le dispositif de l'événement prend de l'ampleur et est reconnue par les membres du comité, les artistes et le public. En 2023, ce sont cinq entités de la fondation qui ont participé à l'organisation des festivités du 21 juin : le Centre d'animation du Vallon, le Centre socioculturel de Pôle Sud, le Théâtre du Vide-Poche, la Maison de quartier du Désert et la Maison de quartier de Chailly. La programmation mise en place par les équipes et le coordinateur du projet FML pour la FASL a atteint un total de 23 concerts dans cinq quartiers à travers la ville. Cette dernière reflète les choix organisationnels propres à chaque équipe et comité sur le terrain.

En 2023, la FASL a fait l'acquisition d'un camion-scène, grâce à une importante donation de la Loterie romande. Ce nouvel outil ouvre des perspectives supplémentaires dans les ressources à disposition de la fondation en matière de programmation musicale et culturelle – en l'occurrence dans le dispositif déployé dans le cadre de la FML 2024.



# Un collectif de jeunes se mobilise pour le quartier de Bellevaux

Les habitant-es du quartier de Bellevaux ont manifesté leur insatisfaction quant à l'état de vétusté du terrain omnisports situé sur le toit du dépôt des TL, en contre-bas du Chemin d'Entre-Bois. Accompagnés par l'équipe du Centre socioculturel de Bellevaux, une démarche des jeunes du quartier a permis de faire évoluer la situation à partir de l'automne 2021.

A la fin du mois d'août 2021, un groupe de natifs du quartier âgés de 13 à 19 ans sollicite l'équipe du Centre socioculturel pour obtenir la rénovation du terrain de sport laissé à l'abandon, ce dont les habitant-es se plaignent depuis plusieurs années.

Accompagné par l'équipe d'animation, le collectif va franchir plusieurs paliers de la construction d'un problème public, choisissant collectivement, à chaque étape, la stratégie à suivre, et sollicitant régulièrement l'équipe d'animation.



L'automne 2021 est consacré à la récolte de signatures par le collectif. Au printemps 2022, ils reçoivent des journalistes, répondent à leurs questions et font visiter l'infrastructure. Dès le printemps 2022, la Municipalité annonce un projet de rénovation de l'édifice. En janvier 2023, deux des membres du collectif sont reçus par des représentant-es de la Commission des pétitions pour défendre leurs revendications. A la suite de cette séance, les membres de la Commission décident de manière unanime de renvoyer le texte du collectif à la Municipalité. Finalement, et bien que les travaux ont été repoussés d'une année, la ville annonce le début du chantier pour l'été 2024.

Au travers de cet exercice – débuté en 2021 et pas encore achevé en 2024 –, c'est l'apprentissage du processus démocratique *bottom up* auquel se sont exercés ces quelques jeunes du quartier de Bellevaux, avec un certain brio. De fait, de septembre 2021 à janvier 2023, ce groupe d'adolescents va se confronter à de nombreuses démarches variées et parfois complexes :

- constitution du collectif « Les jeunes de Bellevaux » ;
- organisation de réunions et discussions entre l'équipe d'animation et le collectif ;
- rédaction d'une pétition et récolte de signatures dans le quartier ;
- interviews dans les médias et visite du terrain avec les journalistes ;
- remise en main propre de la pétition aux autorités communales ;
- participation aux négociations du projet de rénovation présenté par la Ville en réponse aux démarches du collectif ;
- défense de leur initiative devant la Commission des pétitions.

À l'image d'autres initiatives présentées dans ce rapport, cette démarche illustre la place des animateur-ices au sein du quartier, et le lien qu'ils ou elles construisent progressivement avec les habitant-es ; lequel permet, ensuite, un véritable travail d'accompagnement nécessaire à l'aboutissement de certains projets ou besoins. Elle montre aussi les attentes, parfois lourdes, qui reposent sur les équipes de terrain. Enfin, elle témoigne, pour partie, de certaines temporalités de l'animation, un enjeu important lorsqu'il s'agit de suivre le projet d'un groupe de citoyen-nes durant des mois, voire des années, aux prises avec des processus politiques complexes.



# Le quartier de la Bourdonnette célèbre ses cinquante ans

En 2023, le quartier de la Bourdonnette fêtait ses cinquante ans d'existence. Les institutions actives au sein du quartier se sont donc réunies avec l'objectif de célébrer cet anniversaire dans le cadre d'un ambitieux projet. Grâce à l'organisation de plusieurs événements échelonnés tout au long de l'année, il s'agissait, en filigrane, d'aller au-delà de la simple célébration, avec un horizon : renforcer les liens communautaires et sociaux au sein du quartier. Un objectif défini au préalable dans le cadre d'un travail de réflexion entamé entre le Centre de vie infantine, la Fondation lausannoise pour la construction et le logement, l'APEMS et l'école primaire de la Bourdonnette, le Centre oecuménique et le Centre socioculturel.

A la suite d'un long travail de consultation et d'organisation entre les différentes institutions, un programme est donc arrêté, puis diffusé dans l'ensemble des foyers du quartier, pour permettre à chacun-e d'être informé-e et de prendre part aux festivités selon ses goûts, son âge, son emploi du temps, etc. Du mois de janvier au mois de décembre 2023, les cinquante ans de la Bourdonnette donnent lieu à une série de pas moins de cinquante événements, parmi lesquels on peut notamment citer :

- le **Game** : événement réunissant les jeunes du Grand Lausanne autour de la culture du jeu vidéo dans le cadre d'une collaboration inter-centre ;
- **07 fest'** : festival de danse hip-hop destiné aux enfants et pré-adolescent-es, organisé par l'Association La Mezlca et le Centre socioculturel ;
- **Radio Friture** : une création théâtrale et radiophonique de la Cie Knack sur la scène de La Grange de Dorigny (créée *in situ* au terme d'un processus immersif de plusieurs mois au sein du quartier de la Bourdonnette, elle débouche sur une performance reflétant le quartier, ses habitant-es et son histoire) ;
- participation à la Grève féministe du **14 juin** ;
- **Places au soleil** : deux semaines de concerts, théâtre de rue et ateliers participatifs au coeur de l'espace public, au début et à la fin des vacances d'été ;
- **Face cachée** : une exposition photographique hors-les-murs de portraits d'habitant-es de la Bourdonnette, accrochés sur les façades des bâtiments du quartier et réalisés par un photographe natif du quartier ;
- un vide-grenier ;
- une Fête de quartier.

Abordés au travers d'approches et de disciplines différentes, ces événements constituaient autant d'occasions de rassembler les habitant-es du quartier, tout en stimulant des réflexions de fond. Pour l'équipe d'animation, ce cinquantième restera comme une année propice aux synergies et riche en collaborations variées. L'équipe relève l'importance de la mise en commun des ressources, des compétences et des idées entre les différentes parties, permettant de former un réseau collaboratif très solide. Au regard de l'objectif établi en début d'année, le processus semble bien avoir contribué au resserrement des liens au profit d'une Bourdonnette plus unie et solidaire.

# Un demi siècle d'histoire fêté par la Maison de quartier du Désert

Le Centre de loisirs de Boisy-Pierrefleur a été fondé en 1971. En 2017, il déménageait dans de nouveaux locaux pour devenir la Maison de Quartier du Désert. Pour les cinquante ans de l'association, trois jours de célébration ont été organisés du 8 au 10 septembre 2023.

L'année 2023 était donc une année de festivités dans le quartier du Désert aussi, festivités dont les préparatifs se sont étalés sur près de dix-huit mois, permettant aux bénévoles de l'association et aux professionnel-les de l'animation de collaborer à la réalisation d'un projet fédérateur, commun à l'ensemble du quartier. A l'occasion de ce cinquantième anniversaire, cinq projets participatifs sont mis sur pied :

- la fabrication d'un banc, imaginé et fabriqué par un groupe d'habitant-es, accompagné-es par le forgeron Vincent Desmeules (Forge de Ropraz), lequel banc est aujourd'hui installé de manière permanente dans le parc de la Maison de quartier du Désert ;
- la mise au point d'une recette et le brassage d'une bière créée expressément pour l'événement par les bénévoles, et brassée en collaboration et sous le contrôle d'une micro-brasserie romande (B2F) ;
- la réalisation d'une bande dessinée retraçant cinquante ans d'histoire du quartier, au travers d'anecdotes réelles scénarisées par les habitant-es, et illustrée par l'artiste lausannoise « Elyn » ;
- la création d'un spectacle rassemblant quelque 160 comédien-nes et figurant-es (âgé-es de 6 à 86 ans) pour un total de quatre représentations devant 1'500 spectateurs-rices ;
- l'organisation d'une fête de quartier comme point d'orgue des célébrations du cinquantenaire.

Au-delà des accomplissements tangibles, c'est une communauté d'habitant-es qui se sont retrouvés, pendant plusieurs mois, œuvrant ensemble à des réalisations très diverses, mais avec un objectif commun : la célébration de cinquante ans d'histoire, au travers d'une approche intergénérationnelle, empreinte de diversité. Finalement, les trois jours de manifestation ont réuni quelque 2'500 participant-es. Une occasion de poursuivre l'histoire entamée en 1971.



# La FASL dit adieu à la gestion du Centre de quartier des Bossons Plaines du Loup

2023, c'était aussi la fin d'une belle histoire. Celle du Centre socioculturel des Bossons, rattaché à la FASL depuis 1995 – année de la création de la Fondation – et désormais géré par la Ville de Lausanne dans le cadre de la construction du nouveau quartier des Plaines-du-Loup. Créé sous l'impulsion des habitant-es du quartier des Bossons au début des années 1970, son rattachement à la Ville de Lausanne, c'est évidemment une page qui se tourne. Certain-es membres de l'équipe d'animation en place ont fait le choix de quitter l'animation socioculturelle quand d'autres ont décidé de rejoindre d'autres structures de la FASL. Au terme de longues négociations avec la Ville de Lausanne, la municipalité a en effet accepté de conserver les ressources au sein de la Fondation permettant à trois structures de passer de trois à quatre animateur-trices, un nombre qui constitue un socle minimum pour faire vivre un lieu d'animation sans que les équipes ne s'épuisent.

En février, une cérémonie a été organisée par l'équipe d'animation et le comité de l'association de la « Cabane des Bossons » en guise d'adieu, en attendant la construction de la future Maison de quartier des Plaines-du-Loup. Une journée de festivités incluant performances, musique et activités pour enfants est venue clore ce demi-siècle d'histoire FASL, grâce à l'engagement de l'équipe d'animation et des bénévoles de l'association qui, jusqu'au dernier jour, auront porté ce lieu de vie créé par et pour ses habitant-es. Une histoire désormais entre les mains de la Ville. L'activité du quartier se poursuit en effet via la présence d'une équipe engagée directement par la Ville de Lausanne.



# Troisième édition de la fête de quartier Ô Vallon

En cette année 2023, le Centre d'animation du Vallon et l'Association de quartier du Vallon organisaient la troisième édition de la fête **Ô Vallon**. Le quartier était au centre de cette édition : ses spécificités, ses possibilités à venir, ses acteurs et actrices, avec l'idée de vivre ce crû 2023 comme un moment d'expérimentation des espaces publics du quartier, en créant des animations dont l'objectif était notamment de favoriser la convivialité et la mixité sociale.

Au travers d'un questionnement sur le rapport « visible-invisible », l'un des objectifs-clef de cette troisième édition était d'affirmer le Vallon comme un lieu de vie : un quartier vivant, au tissu social à la fois dense et riche de ses habitant-es, artistes, artisan-es et institutions. Il s'agissait de mettre en avant des éléments du quotidien qui passent généralement inaperçus, à l'instar de lieux méconnus, de populations marginalisées ou d'institutions diverses, toutes et tous pourtant bien présent-es et actifs-ves dans le quartier.

Même si un processus de ce type ne peut se réduire à quelques données factuelles, cette troisième édition atteste du travail accompli, tant sur la forme que sur le fond. En l'espace de six mois, **Ô Vallon** aura nécessité pas moins de cinquante réunions préparatoires pour un total de dix jours de manifestation, septante-deux animations, dix-neuf concerts, deux créations artistiques imaginées pour **Ô Vallon**, sept événements sportifs et trois expositions. Au total, les dix jours de manifestation réunissent une cinquantaine d'artistes et impliquent la collaboration de près de huit institutions pour un public de 2'300 participant-es.

Après un travail collectif de plusieurs mois impliquant institutions et habitant-es, l'équipe relève le développement des liens entre les acteurs et actrices du quartier, avec de nouvelles collaborations déjà planifiées, notamment dans le cadre de **Ô Vallon 2025**. Une plus grande implication des habitant-es dans la vie du Vallon est également constatée, lesquelles sollicitent plus fréquemment les animateur-rices depuis la tenue de la fête, pendant que d'autres rejoignent les rangs de l'association de quartier.

Dans le futur, plusieurs aménagements sont envisagés. L'équipe du Centre d'animation du Vallon prévoit d'accroître la dimension participative du festival (réunions préparatoires, construction et installation des infrastructures, etc.), d'augmenter les animations destinées aux jeunes ou encore de mettre à l'honneur le cinéma, absent de cette édition, en créant un cinéma en plein air. Les perspectives pour l'édition 2025 sont donc encourageantes, cela d'autant que le travail en amont se fera sur une temporalité plus longue, permettant d'intégrer toujours un peu plus les différents acteur-rices dans le processus.



# Entrer dans l'îlot, un cycle culturel ambitieux dans le quartier des Faverges

Du 7 avril au 9 juillet, le cycle **Entrer dans l'îlot** s'est déroulé dans le quartier des Faverges, connectant ce dernier au reste de la ville, au gré des partenaires impliqués dans le projet. Dans une dialectique jouant sur les frontières du quartier, ses couches sédimentaires, sa biologie et les récits de ses habitant-es, les Faverges se laissaient découvrir sous un jour nouveau, via l'organisation de plusieurs événements culturels entre les mois d'avril et juillet 2023. **Entrer dans l'îlot** était organisé dans le prolongement de la sortie du film *L'îlot*, réalisé par le cinéaste lausannois Tizian Büchi, lui-même devenu un résident des Faverges suite au tournage du film. Lauréat du Grand Prix du Festival Visions du Réel 2022, *L'îlot* est un docufiction tourné dans le quartier des Faverges qui interroge la société de surveillance.

Ce cycle culturel invite le public à une immersion dans les Faverges. Méconnu des Lausannois-es, le quartier est situé dans un vallon sinueux, creusé par la Vuachère et fait figure de « trou », suscitant peu d'intérêt au sein de la population lausannoise. Au travers d'une approche pluridisciplinaire, accompagnée par les médiateur-ices culturel-les et les animateur-rices de la Maison de quartier des Faverges, les artistes et scientifiques associé-es au projet étaient amené-es à poursuivre la réflexion de la géographe Loyse Pahud (*Les Trous. À la recherche d'une géographie particulière*, Ed. de la Thièle, 1981) et la démarche adoptée pour la réalisation du film *L'îlot*. Ce projet était également le fruit d'une collaboration de nombreux partenaires: le Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne (MCBA), le Théâtre de Vidy-Lausanne, le Festival de la Cité, la Maison de quartier des Faverges (FASL), L'éprouvette (laboratoire sciences et société de l'Université de Lausanne – UNIL) et le cinéma CityClub Pully.

Après un an d'un travail de conceptualisation dont la participation était le maître-mot, le cycle est lancé: une installation au MCBA en mai, quatre représentations d'une pièce au Festival de la Cité, des balades sonores, trois promenades commentées (reliant les Faverges à d'autres quartiers lausannois, sous la direction d'un historien de l'art dialoguant avec des chercheur-euses de l'UNIL) et, finalement, trois journées thématiques organisées à la Maison de quartier des Faverges.

Durant le tournage du film, comme lors de la réalisation du cycle **Entrer dans l'îlot**, la Maison de quartier des Faverges et son équipe ont fonctionné comme un point d'ancrage essentiel à la réussite du projet. D'une part, la Maison de quartier a servi comme base de lancement (rencontre des participant-es, lieu de réunion, etc.) et, d'autre part, l'investissement de l'équipe a permis d'établir des liens entre les habitant-es, le cinéaste et les partenaires et intervenant-es du projet. Un travail de longue haleine, indispensable pour créer un lien de confiance entre habitant-es et intervenant-es externes en tous genres. Un constat partagé par le cinéaste lui-même.

Par son originalité et un travail sur le temps long (le tournage du film débute en 2019), cette initiative a permis d'attirer l'attention sur un quartier parfois oublié en amenant notamment de nouveaux partenaires culturels à s'y intéresser. Les habitant-es des Faverges ont en outre été encouragé-es à découvrir des institutions culturelles peu familières hors du quartier, et à prendre part à des expériences inhabituelles (théâtre, conception de projet, etc.).

# Création de la Plateforme des associations

La Plateforme des associations est composée des comités des associations conventionnées avec la FASL. Convoquée pour la première fois en janvier 2023, elle est un organe statutaire de la FASL qui fonctionne de manière autonome dans un esprit de collaboration. La Plateforme contribue à la coordination des pratiques des associations et permet, au travers de sa ou de son Président-e ou Représentant-e, d'être présente lors de moments clés de la relation entre la Ville et la FASL. Elle est également un lieu privilégié pour assurer le lien entre la Fondation et les quartiers, ainsi que pour la mise en œuvre des processus participatifs au sein de la Fondation, notamment en matière de communication, de consultation ou de co-construction. Grâce au Coordinateur ou à la Coordinatrice aux Associations, le Secrétariat général soutient la Plateforme ainsi que sa ou son Président-e dans les tâches nécessaires à son bon fonctionnement.

En 2023, la Plateforme s'est réunie à trois reprises. La première rencontre a permis aux représentant-es de faire connaissance et de partager leurs envies et besoins en lien avec ce nouvel organe, ainsi qu'avec la Secrétaire générale, le Président du Conseil de fondation, la membre du Conseil de fondation désignée par les associations et le Coordinateur aux associations. En mai, lors de la deuxième rencontre, les membres de la Plateforme ont élu leur Président. En octobre, la troisième rencontre a permis aux membres de la Plateforme de lancer des projets touchant plusieurs quartiers, à l'instar de la demande de prolongation de l'ouverture des piscines municipales en fin d'été ou de la création des « Apéritifs de la Plateforme » qui auront lieu en 2024. L'idée sous-jacente de cette dernière initiative est de permettre aux représentant-es des comités d'association de la FASL de recevoir leurs confrères et consœurs bénévoles à l'occasion d'apéritifs ayant lieu dans les différents lieux d'animation de la fondation – une occasion de tisser des liens entre comités et, également, de découvrir les divers contextes de l'animation lausannoise.



# Finances – un retour à l'équilibre atteint

Pour l'année 2023, la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise (FASL) présente un résultat équilibré avec un léger bénéfice de CHF 9'480.- dû aux mesures de redressement prises suite au résultat déficitaire de 2022.

Pour remédier à cette situation et améliorer les finances en 2023, les mesures suivantes ont été mises en oeuvre:

- 1 **Optimisation des coûts:** une réévaluation des dépenses courantes et une optimisation des coûts a été effectuées pour réduire les charges.
- 2 **Augmentation des subventions:** des négociations ont été entreprises pour augmenter les subventions de la commune et des autres partenaires.
- 3 **Diminuer la provision des heures excédentaires et vacances des équipes d'animation:** la reprise des heures excédentaires et vacances générées en 2022 a en grande partie pu être récupérée durant l'année 2023 (pour des raisons financières et de santé au travail).

Ces mesures établies ont permis provisoirement de garantir l'équilibre financier de la FASL tout en continuant à soutenir les activités socioculturelles essentielles pour la communauté lausannoise. La FASL doit poursuivre ses efforts pour contenir ses charges financières en 2024.

## Les éléments financiers clés à retenir sont:

- **Actif total:** CHF 1'154'550.-  
(en baisse par rapport à CHF 1'309'666.- en 2022)
- **Passif total:** CHF 1'154'550.-
- **Capitaux propres:** CHF 470'444.-  
(en hausse par rapport à CHF 460'965.- en 2022)
- **Résultat d'exploitation:** CHF 52'592.-  
(par rapport à un déficit de CHF 389'069.- en 2022)
- **Excédent de produits:** CHF 9'480.-  
(par rapport à un excédent charges de CHF 232'107.- en 2022)

## Explications relatives au résultat

Les principales causes d'un résultat proche de l'équilibre financier en 2023 sont les suivantes:

- 1 **Renfort au SG:** une réorganisation des postes et des renforts provisoires a augmenté les charges du personnel qui ont été compensées par la réduction de la provision pour heures supplémentaires et vacances grâce aux efforts consentis par l'ensemble des collaborateurs-trices.
- 2 **Subventions en hausse:** les subventions totales ont augmenté, passant de CHF 11'109'812.- en 2022 à CHF 11'365'086.- en 2023.
- 3 **Produits extraordinaires:** les dissolutions de provisions pour chauffage et électricité concernant des périodes précédentes pour un total de CHF 54'896.-.

## Perspectives financières pour 2024

Afin de stabiliser la situation financière de la FASL en 2024, les mesures suivantes sont prévues:

- 1 **Poursuite de l'optimisation des coûts:** une réévaluation des dépenses courantes et une optimisation des coûts seront effectuées pour réduire les charges.
- 2 **Augmentation des subventions:** augmentation des subventions pour couvrir les mécanismes salariaux obligatoires afin de ne pas mettre en péril la pérennité financière de la fondation.
- 3 **Renforcement des activités:** développer des activités génératrices de revenus pour diversifier et augmenter les sources de financement.

Ces mesures ont toujours pour objectif de rétablir l'équilibre financier de la FASL tout en continuant à soutenir les activités socioculturelles essentielles pour la communauté lausannoise.

# Bilan au 31.12.2023

## Actif En CHF

	31.12.2023	31.12.2022
<b>Actif circulant</b>		
<b>Trésorerie</b>		
Caisse et bons d'achat	502	794
Banque	903'007	832'311
Postfinance	124'124	322'436
	<b>1'027'633</b>	<b>1'155'540</b>
<b>Autres créances à court terme</b>		
Débiteurs associations et centres	14'538	1'568
Autres créances à court terme	63'421	30'426
	<b>77'959</b>	<b>31'994</b>
<b>Actifs de régularisation</b>	0	62'543
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>1'105'592</b>	<b>1'250'077</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisation financière	48'958	59'589
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>48'958</b>	<b>59'589</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>1'154'550</b>	<b>1'309'666</b>

## Passif En CHF

	31.12.2023	31.12.2022
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
Créanciers	467'406	281'905
Autres dettes à court terme, solde vacances et HS en fin d'année	185'531	396'575
Passifs de régularisation	8'676	128'012
Provisions à court terme	0	10'571
Fonds don Loterie Romande	0	9'146
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>661'613</b>	<b>826'209</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		
<b>Fonds</b>		
De solidarité contre les vols	10'000	10'000
Bris de vitres	7'492	7'492
D'entraide pour camps de vacances	5'000	5'000
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	<b>22'492</b>	<b>22'492</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	50'000	50'000
Fonds de péréquation des résultats	410'965	643'071
Excédent de produits / (charges) de l'exercice	9'480	-232'107
<b>Total capitaux propres</b>	<b>470'444</b>	<b>460'965</b>
<b>Total du passif</b>	<b>1'154'550</b>	<b>1'309'666</b>

# Compte de résultat

## 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

En CHF

	31.12.2023	31.12.2022
<b>Produit</b>		
<b>Subventions de la commune de Lausanne</b>		
En espèces	9'473'600	9'185'200
Participation aux loyers	1'891'486	1'924'612
Aide alimentaire	0	0
<b>Total subventions de la commune de Lausanne</b>	<b>11'365'086</b>	<b>11'109'812</b>
<b>Produits divers</b>		
Produits divers	95'155	110'024
Indemnisation HES	11'475	47'980
Autres dons	0	0
Don Loterie Romande	0	0
<b>Total produits divers</b>	<b>106'630</b>	<b>158'004</b>
<b>Produits des animations</b>	<b>130'675</b>	<b>156'765</b>
<b>Total des produits</b>	<b>11'602'391</b>	<b>11'424'581</b>

	31.12.2023	31.12.2022
<b>Charges</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>		
<b>Charges de personnel</b>		
Traitements et indemnités	6'197'533	6'331'083
Indemnités versées	91'396	92'528
Stagiaires	54'243	54'822
Traitements animations communes	69'994	54'279
Charges sociales	1'651'024	1'565'526
Diverses charges du personnel	48'787	48'316
Formation permanente du personnel	24'658	22'635
Dédommagement de tiers	-141'163	-170'233
<b>Total charges de personnel</b>	<b>7'996'472</b>	<b>7'998'957</b>
<b>Frais de locaux</b>		
Loyers, chauffage, électricité et sécurité des centres, bris de vitres	304'668	351'631
Loyers imputés par la ville de Lausanne	1'891'486	1'924'612
<b>Total frais de locaux</b>	<b>2'196'153</b>	<b>2'276'243</b>
<b>Attributions aux centres</b>		
Exploitation	616'379	642'080
Monitorat et camps de vacances	264'249	265'000
Autres attributions	15'000	23'000
Entretien des locaux	13'685	13'685
Equipements nouveaux	0	-837
Projets spéciaux	19'436	4'300
Assurances	21'553	2'099
Autres charges	27'357	88'332
<b>Total attributions aux centres</b>	<b>977'660</b>	<b>1'037'659</b>

# Compte de résultat

## 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

En CHF

	31.12.2023	31.12.2022
<b>Charges d'administration</b>		
Frais du Secrétariat général	98'423	51'374
Investissement, achats	15'660	140'854
Frais institutionnels	0	10'057
Frais restructuration	0	0
Honoraires	72'964	80'197
Dédommagements	4'109	3'014
Assurances et taxes	0	28'238
Frais généraux divers	594	452
<b>Total charges d'administration</b>	<b>191'750</b>	<b>314'185</b>
<b>Communication interne / externe</b>	<b>26'557</b>	<b>22'671</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>11'388'592</b>	<b>11'649'716</b>
<b>Autres charges</b>		
<b>Charges d'animations communes</b>		
Charges des activités	249'156	163'193
Aide alimentaire	0	43'443
Equipement et outillage commun	15'865	16'581
Attributions / (prélèvements) aux provisions et fonds		
Subvention aide alimentaire reçue d'avance	0	-63'000
Soutien camps	0	0
<b>Total charges d'animations communes</b>	<b>265'020</b>	<b>160'218</b>
<b>Charges et produits financiers</b>		
Charges financières	1'404	3'724
Produits financiers	-34	-8
<b>Total charges et produits financiers</b>	<b>1'371</b>	<b>3'717</b>
<b>Total charges</b>	<b>11'654'983</b>	<b>11'813'650</b>

	31.12.2023	31.12.2022
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-52'592</b>	<b>-389'069</b>
Produits et charges hors exploitation	0	18'388
Produits extraordinaires	54'896	0
Charges extraordinaires	-1'969	-2'280
Attribution / (prélèvement) au fonds don Loterie Romande	9'146	140'854
<b>Excédent de produits / (charges) de l'exercice</b>	<b>9'480</b>	<b>-232'107</b>

# Recherches de fonds

La recherche de fonds constitue une activité importante à la FASL, au Secrétariat général comme sur le terrain. De nombreux programmes annuels et nouveaux projets nécessitent des investissements importants : achat de nouveau matériel, rénovation d'infrastructures lourdes, communication, programmation artistique sont quelques-uns des domaines pour lesquels le personnel de la FASL doit régulièrement effectuer des recherches de fonds. Une politique que la fondation entend perpétuer avec la mise au point d'une réflexion sur ses finances dans les années à venir.

Pour cette seule année 2023, l'ensemble des soutiens obtenus par la FASL s'élèvent à un montant total de **CHF 408'600.-**. Comme en 2022, les soutiens de la FASL sont donc nombreux. Ces donations sont la clef de voûte de nombre de projets et manifestations de la fondation. Elles témoignent d'une forme de reconnaissance institutionnelle de la qualité et de la créativité du travail accompli par les professionnel·les aux côtés des nombreux et nombreuses bénévoles, ainsi que des valeurs sous-jacentes aux activités déployées par la Fondation.

La FASL souhaite faire part de sa très profonde reconnaissance à l'ensemble de ses soutiens et partenaires sans lesquels bon nombre d'activités sociales et culturelles ne pourraient tout simplement pas avoir lieu, et profite de l'occasion de ce nouveau rapport annuel pour les remercier toutes et tous très chaleureusement.

Répartition des soutiens obtenus :

---

→ Centres socioculturels, Maisons de quartiers  
et Terrain d'aventure: **CHF 237'600.-**

---

→ Projets communs d'animations gérés par  
le Secrétariat général: **CHF 172'000.-**

---



# Ressources Humaines

La gestion du personnel représente une partie importante de l'activité du Secrétariat général. En 2023, les ressources humaines ont été renforcées par l'engagement d'une assistante à 70%. Il s'agissait de soutenir la gestionnaire RH dans le but d'améliorer et renforcer la qualité des prestations apportées aux partenaires internes et externes, et également de palier la suppression du poste, en 2018, pour motifs d'économies. Cette restriction budgétaire a empêché la FASL de déployer une politique RH solide, limitant *de facto* le secteur RH à de la gestion administrative, faute des ressources nécessaires.

L'engagement d'une assistante RH permet à la gestionnaire RH de consacrer plus de temps à la prévention, à l'écoute des collaboratrices et collaborateurs, en allant à la rencontre des équipes sur le terrain.

En 2023, la FASL a encouragé les supervisons, qu'elles soient individuelles ou en équipe. En s'appuyant sur des situations concrètes et quotidiennes, elles ont pour objectif d'améliorer les compétences professionnelles en lien avec les prestations offertes, le contexte, les relations avec la population ou le travail au sein des équipes.

En 2024, la FASL procédera au redéploiement d'une véritable politique en matière de ressources humaines visant à réactualiser et moderniser les objectifs et les pratiques en matière de gestion du personnel, cela afin d'améliorer la qualité des prestations fournies à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices. Les directives et procédures RH telles que le recrutement, la formation, la rémunération, la gestion des conflits, la santé et la sécurité au travail, et les risques psychosociaux feront l'objet d'un important travail de mise à jour. Il s'agira de garantir une approche cohérente et équitable à l'ensemble du personnel de la FASL, tout en assurant la mise en conformité avec le cadre légal en vigueur. La Fondation reste engagée dans la promotion du bien-être de ses collaborateurs et collaboratrices, ainsi qu'au renforcement de son impact au sein de la communauté.

## Analyse des indicateurs RH

En 2023, on observe une évolution positive des effectifs au sein de la FASL. Les indicateurs RH révèlent une augmentation du nombre d'équivalent plein temps (EPT) dans différents secteurs, notamment au Secrétariat général. Un bon équilibre de genre est par ailleurs maintenu au sein de la fondation, avec une légère progression de la représentation féminine.

On peut également observer une diminution du taux moyen d'absentéisme, attestant d'une meilleure gestion des congés et absences. Rappelons que, en 2023, il a été demandé à l'ensemble du personnel de récupérer le solde de vacances et heures excédentaires. Cette mesure s'intègre dans le concept de « Santé au travail », notamment dans la prévention des risques psychosociaux. L'un des objectifs est de permettre aux collaborateurs et collaboratrices de bénéficier de temps de congés réguliers, cela afin d'adapter les périodes de récupération à des postes où les sollicitations sont constantes et importantes.

# Indicateurs RH Situation au 31.12

	2023	2022	2021
EPT Secrétariat général	7.4 dont 1.4 en CDD	6 dont 1 en CDD	5.25
EPT Professionnel-les animation engagé-es par la FASL (y compris responsables Maison de quartier) – inclus remplaçant-es	50.9	49.95	49.4
EPT Personnel administratif & technique engagé par la FASL	8.95	8.43	8.43
EPT Moniteurs-rices 5'294 heures animations communes et 17'984 heures centres (subventionnés)	11.2	12.65	11.7
EPT Stagiaires	4	5	3
EPT Civiliste	1		
Total collaborateurs-rices incluant remplaçant-es, civiliste et stagiaires	112 soit 83.45 EPT		
Répartition Hommes/ Femmes des équipes 60 Femmes/ 52 Hommes	53.57% (F) 46.43% (H)	51.5% (F) 48.5% (H)	60% (F) 40% (H)
Turn-over 11 sorties dont 3 départs à la retraite sur 101 collaborateurs-trices FASL	10.90%	8.25%	10%
Taux moyen d'absentéisme inclus congé maternité et autre parent	4.83%	5.78%	6.17%
Moyenne animateurs-trices/ site 66 ASC réparti sur 16 sites ( EPT 50.9)	4.125	3	3
Taux moyen d'activité des animateurs-trices	70.45%	71%	75%

fidinter

## Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de fondation de  
FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE, Lausanne

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Mandats de révision

Fidinter SA • Rue des Fontenailles 16 • C.P. 641 • 1001 Lausanne  
tél +41 21 614 61 61 • fax +41 21 614 61 60 • lausanne@fidinter.ch • www.fidinter.ch

 Entreprise certifiée EXPERTSuisse •  Membre indépendant

fidinter

#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au conseil de fondation, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



# FASL

FONDATION POUR  
L'ANIMATION  
SOCIOCULTURELLE  
LAUSANNOISE

## Édition

Fondation pour l'animation  
socioculturelle lausannoise  
Ch. de Malley 28  
1007 Lausanne  
021 626 43 70  
fasl.ch

## Conception et coordination

Alexandre Kalogiannidis

## Relecture

Viviane Musumeci  
Virginie Raymond-Dénervaud  
Alexandre Morel  
Nicole Matthey K.  
Antoine Jaquier

## Design

WePlayDesign

## Photo couverture

© Léonard Rossi

## Impression

Molésion Impressions

## Tirage

400 exemplaires  
Lausanne, août 2024

